



PHOTO : FRANÇOIS BEAUREGARD

## Unis plus que jamais

**Réjean Parent**

Président de la CSQ

Le premier mandat de monsieur Charest, avec sa panoplie de lois désastreuses sur le plan de nos droits sociaux ou syndicaux, n'aura pas été sans effets sur notre organisation CSQ et sur l'ensemble du mouvement syndical. Cela explique sûrement les préoccupations qu'avaient dégagées les personnes déléguées à notre dernier congrès de juin 2006 : consolidation interne, développement, édification d'une nouvelle force syndicale avec les syndicats indépendants et construction d'un solide Front commun pour la prochaine ronde de négociations.

La dernière élection québécoise, malgré les efforts que nous aurons mis pour favoriser l'émergence d'élus ou d'élus plus progressistes, nous laisse encore en panne quant au développement social et démocratique. Sans verser dans une analyse simpliste gauche-droite, il n'en demeure pas moins que ce sont de plus en plus les chantres de la privatisation et de la réduction de l'État qui occupent la majorité des sièges à l'Assemblée nationale du Québec. Qu'on le veuille ou non, les politiques prônées par ces personnes et les lois qu'elles adoptent ont des incidences directes sur nos conditions de vie et nos conditions de travail, la plupart du temps à l'encontre de la détérioration.

C'est donc dire à quel point les préoccupations dégagées par notre Congrès demeurent d'actualité dans ce nouveau paysage politique. En matière de cohésion interne, il faut saluer les travaux réalisés tout au cours de l'année pour améliorer la cohésion entre nos composantes et l'efficacité générale de notre organisation. Sous l'angle du développement, c'est une fonction de plus en plus partagée par l'ensemble des fédérations et nous pouvons nourrir l'espoir que les moyens supplémentaires, apportés par la création d'un fonds consacré à cette fin, apporteront plus de vigueur à nos plans de développement. Quant à l'édification d'une nouvelle force syndicale, les collaborations avec divers partenaires comme le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) et l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) autour d'objectifs communs lors des derniers mois devraient favoriser un rapprochement plus étroit et une meilleure efficacité dans nos actions. Quant au Front commun, nous sommes encore dans la période de refroidissement découlant de la dernière ronde de négociations, mais c'est un objectif qu'on ne perd pas de vue.

Toutes ces actions comportent la même finalité, en l'occurrence le renforcement de notre capacité d'action syndicale. Malgré ce que voudraient bien nous faire croire certains ténors du libéralisme économique, les syndicats ne sont pas trop forts. Au contraire, le mouvement syndical a connu maintes déconvenues au cours des dernières décennies et les attaques auxquelles il fut soumis n'auront pas été sans l'affaiblir et sans semer le doute, mais le temps est venu de réunir toutes les forces vives pour éveiller l'espoir. Ensemble, « un autre monde est possible ».

## Enseignants filmés à leur insu

### Les syndicats peuvent agir

Au moment où paraissait l'article de François Beaugard « Êtes-vous filmé à votre insu ? » dans le numéro d'hiver 2007 de *Nouvelles CSQ*, des enseignantes et des enseignants de l'Association des professeurs de Lignery vivaient une expérience traumatisante.



Dans deux écoles de notre territoire, des élèves ont filmé, à leur insu, certains de nos membres avec des cellulaires ou des caméras et ils ont créé un blogue qui invitait les autres élèves à les visionner sur les sites YouTube et Skyblog et à passer leurs commentaires sur le site Skyblog. Dans les deux cas, les photos et les commentaires étaient compromettants, voire dégradants.

Le syndicat a recommandé aux personnes concernées de porter plainte au service de police, d'aviser par écrit leur direction d'école et de demander une action immédiate de sa part. Simultanément, nous nous sommes adressés à la direction des ressources humaines afin que la commission scolaire intervienne. À la suite de cela, une enquête interne a été menée afin d'identifier les responsables.

Nous avons aussi conseillé à nos membres de tenir une assemblée générale afin de soutenir leurs collègues et d'exiger l'intervention de la direction. En assemblée générale, les enseignantes et les enseignants ont exigé l'expulsion des élèves responsables, la suspension pour celles et ceux qui ont écrit sur le blogue ainsi qu'une mise en garde par la direction dans chacun des groupes d'élèves selon laquelle de tels gestes ne seraient pas tolérés.

Dans cette école, après des interventions appropriées, le blogue a été fermé rapidement, les blogueurs expulsés de l'école et les participants suspendus. De plus, lors de leur retour à l'école, une lettre d'excuses a été remise aux enseignantes et aux enseignants concernés et les élèves étaient rencontrés, accompagnés de leurs parents, en présence d'un policier.

Quant au deuxième cas, les élèves responsables du blogue ne fréquentant plus cette école, la direction en était venue à la conclusion qu'elle ne pouvait rien faire. Notre syndicat est intervenu auprès de la direction des ressources humaines afin qu'une intervention soit faite par la direction de l'établissement maintenant fréquenté par l'élève responsable. Ce dossier suit son cours...

Enfin, nous avons signifié à la direction des ressources humaines l'urgence de mettre en place une procédure et une politique d'intervention en cas de mauvaises utilisations d'outils technologiques. À suivre...

Guy Pepin  
Vice-président de l'Association des professeurs de Lignery